



Syndicat National de l'Environnement
Syndicat national de la FSU - Fédération Syndicale Unitaire

Congrès du SNE 2011

Motion d'actualité
27 mai 2011

Sortir du nucléaire et changer de politique énergétique Le SNE adhère au Réseau Sortir du nucléaire et soutient l'appel et le manifeste de l'Association Négawatt

Risques et réalités du nucléaire en France et dans le monde

Le triste record de la France

Le lancement du programme de lutte contre l'effet de serre et la catastrophe de Fukushima ont fait ressurgir le débat sur l'option « tout nucléaire ». Pourtant les gisements d'uranium, tous situés en dehors de France, sont épuisables et limités.

Avec ses 58 réacteurs en fonctionnement, contribuant pour plus de 78 % à sa consommation électrique (mais seulement 15 % de ses besoins énergétiques globaux), la France détient le triste record du pays le plus nucléarisé du monde par rapport au nombre d'habitants. La politique du tout nucléaire, qui s'est décidée en 1973 sans évaluation des impacts à long terme (notamment pour la sécurité du stockage des déchets radioactifs sur plusieurs millions d'années), sans débat démocratique et sans transparence pour les citoyens, est un exemple extrême de la récupération des scientifiques par les lobbies économiques et militaires.

À l'occasion de la loi d'orientation énergétique, le SNE a dénoncé le pseudo-débat national sur l'énergie et la décision préalable à tout débat de renouveler le parc électronucléaire français.

Le nucléaire a également été l'un des grands absents du Grenelle de l'environnement en 2007.

Pas de consultation démocratique, ni de transparence

Passage en force, mensonges et rétention d'information sont devenues, depuis sa mise en place, la marque de fabrique du nucléaire civil. Aucune consultation démocratique n'a présidé, en France et dans bien d'autres pays, au choix de ce mode de production d'électricité pourtant largement contesté du fait de ses à-côtés lourds de conséquences (risques de catastrophe, effets sanitaires et environnementaux, démantèlement des centrales, gestion des déchets). Le fonctionnement du parc de centrales est tenu à l'écart de tout contrôle démocratique.

Le nuage de Tchernobyl est de triste mémoire eu égard à la rétention d'informations et même aux mensonges d'État dans l'union soviétique de l'époque, mais également en France (arrêt de la radioactivité aux frontières !) avec des conséquences sanitaires avérées (augmentation des cancers de la thyroïde et de l'incidence des naissances trisomiques).

Qui connaît par ailleurs les accidents survenus à la centrale de St-Laurent-des-Eaux en octobre 1969 et en mars 1980 et à la centrale du Blayais en décembre 1999 avec l'utilisation de plusieurs centaines de « liquidateurs » ?

La catastrophe de Fukushima illustre combien, malgré ces dérives largement dénoncées, la transparence n'est toujours pas de mise et la méfiance des dirigeants vis à vis de leurs concitoyens les conduit, comme par le passé, à retenir l'information disponible et à mentir pour rassurer les populations aux dépens même de leur santé ! Quelques jours après le passage du nuage de radioactivité au dessus de nos pays, les mesures de radioactivité régulièrement effectuées par les organismes multilatéraux de contrôle n'avaient toujours pas été publiées.

Un contexte international inquiétant

Le nucléaire représente un risque inacceptable pour la paix et la sécurité dans un contexte de prolifération conditionné par l'économie de développement mise en place par la France (vente de centrales à l'international).

Le SNE demande l'abrogation de l'accord entre l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) qui attribue à cette dernière la gestion des accidents nucléaires majeurs tels Three Mile Island, Fukushima Dai-ichi ou Tchernobyl, la recherche et l'information en matière d'effets sanitaires des expositions à la radioactivité ainsi que la définition des normes internationales.

Le SNE dénonce ces collusions entre pouvoirs politiques et industrie électronucléaire civile et militaire.

Les accidents majeurs de Kyshtym (non loin de la ville de Tcheliabinsk) (1957), Three Mile Island (1979), Tchernobyl (1986), Fukushima (2011)... montrent que les catastrophes dans ce domaine sont imprévisibles. L'énergie phénoménale concentrée en un seul lieu et la dangerosité des polluants radioactifs liée à ce type d'énergie, même si la probabilité d'un accident peut être considérée comme très faible, font courir un risque tellement incommensurable, en gravité et en durée, aux populations, que nous devons rejeter ce type d'énergie.

Lors de l'accident de Fukushima, nous avons appris les mensonges répétés de l'entreprise privée Tepco et les défaillances fortes dans le domaine de la maintenance des installations nucléaires. En France aussi, la privatisation dans tous les domaines, l'utilisation de plus en plus de sous-traitants dans l'industrie nucléaire, avec l'imbrication des niveaux de sous-traitance, des manquements avérés dans les procédures de contrôle appliquées aux salariés du nucléaire, renforcent les risques encourus.

Sortir du nucléaire

Le SNE demande qu'un débat public soit mené sur la politique énergétique française qui examine la possibilité de sortie progressive du nucléaire, comme l'ont décidé d'autres pays d'Europe. Pour sa part, le SNE est favorable à la sortie progressive du nucléaire et, dans l'attente, demande l'arrêt de l'extension du programme nucléaire français et du transfert de technologies nucléaires vers les pays étrangers.

Il est inacceptable que le nucléaire concentre 90 % des budgets recherche (contre seulement 2 % pour les énergies renouvelables, par exemple). Ce choix, autrefois expliqué par le développement des armes nucléaires de destruction, reste injustifiable. Le SNE demande une réaffectation de ces crédits de recherche vers les solutions énergétiques durables.

Fort de cette analyse, le SNE, à l'occasion de son congrès de Fouesnant de mai 2011, a décidé d'adhérer au RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE (voir charte en annexe).

**Quelle politique énergétique pour la France ?
Cesser les grandes messes, agir**

Sobriété et efficacité énergétique

Toute consommation d'énergie ayant un impact sur l'environnement, la maîtrise des consommations énergétiques devient le point clé de la lutte contre le changement climatique et l'épuisement des ressources fossiles et fissiles. La priorité de nos efforts doit se concentrer sur les domaines les plus énergivores (qui sont d'ailleurs toujours en croissance) : les bâtiments ainsi que les transports et déplacements, sans oublier les nouveaux objets fonctionnant à l'électricité, l'éclairage public et les éclairages à l'année de monuments ou de sites qui contribuent également à la croissance de nos besoins énergétiques. Ils pourraient faire l'objet d'étude d'impact environnemental pour une conception alternative moins énergivore avant leur mise sur le marché.

Aménagement du territoire et politique des transports

La concentration des activités économiques dans les grandes agglomérations, particulièrement en Île-de-France, l'étalement de l'urbanisme et le tout routier tiennent lieu de politique d'aménagement du territoire depuis plus de cinquante ans.

Paradoxe de l'organisation des territoires et de la crise du logement : les familles aux plus faibles revenus ne trouvent plus la possibilité de se loger dans les centres urbains, à proximité du travail, des commerces, des loisirs et des lieux de vie quotidienne, là où existent des transports en communs réguliers. Elles sont obligées d'utiliser une, voire deux voitures, qui engendrent pollutions et dépenses insupportables.

La fermeture progressive des services, dictée par une politique de « rentabilité des services publics » (postes, écoles, etc.) dans les zones rurales accentue leur désertification et rend difficile l'implantation des

néo-ruraux. Une attention particulière doit être portée aux exigences sociales, économiques et environnementales de ces populations pour inverser la « désertification » des espaces ruraux.

Le SNE soutient une politique de la ville fondée sur la qualité de vie des citoyens dans un territoire géré localement et considère comme fondamentale la mise en œuvre des Agendas 21 locaux.

La priorité doit donc être donnée :

- aux plans de déplacement urbain ainsi qu'à ceux laissant une large place aux modes de déplacement doux et alternatif (piétons, rollers, vélos, ...),
- à une politique de transports collectifs non polluants, abordables,
- à l'intégration des bâtiments à l'environnement,
- à la limitation de l'emprise urbaine,
- à la production décentralisée d'électricité et au développement des réseaux de chaleur.

Le rapprochement des zones de domicile des zones de travail permet aussi d'éviter l'exclusion sociale, l'utilisation très coûteuse des transports individuels, pénalisant les citoyens les moins favorisés. Tous les territoires doivent offrir des services publics de proximité et des services au public.

La politique actuelle des transports et des déplacements est déplorable. En ville, un déplacement en voiture sur 2 fait moins de 3 km. Il faut cesser de considérer les modes de déplacements doux comme accessoires. Il est nécessaire de leur attribuer une place réelle, de les favoriser. Un plan national « mode de déplacements non motorisés » est une priorité. Il faut remettre en état toutes les infrastructures ferroviaires existantes (voies, gares, ...) dans le cadre d'un plan national ferroviaire qui viendrait en substitution des grands projets routiers, autoroutiers ou aéroportuaires.

Le fret, fondé sur le tout camion, a des conséquences sur les trois piliers du développement durable. L'intermodalité, l'utilisation du fret ferroviaire et des voies navigables existantes doivent conduire à un transfert du transport de marchandises vers des modalités moins consommatrices d'énergies, moins polluantes et plus pérennes.

Amélioration des bâtiments : une solution durable efficace

Les bâtiments existants représentent le gisement d'économie le plus important. Ce secteur doit faire l'objet d'un plan systématique de rénovation énergétique afin d'abaisser considérablement le niveau de consommation avec des objectifs chiffrés ambitieux.

Le SNE dénonce le manque de moyens actuels pour ce qui doit être une priorité. Un programme ambitieux d'amélioration énergétique des bâtiments existants (l'essentiel du parc) entraînerait des impacts positifs sur le plan environnemental, avec une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre, sur le plan économique et social, avec la baisse des charges énergétiques pour les occupants et sur le plan social, avec la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois.

Le SNE demande la mise en place de fonds spéciaux de grands travaux énergétiques sur le patrimoine bâti de l'État, des collectivités territoriales, du secteur de la santé et du secteur du logement social public et associatif.

Le SNE demande également la mise en place d'un programme ambitieux de soutien aux ménages à faibles ressources, permettant de lutter contre un autre volet de la fracture sociale que constitue la précarité énergétique.

Le recours aux énergies renouvelables

Ce doit être le complément indispensable de la maîtrise de l'énergie. La valorisation des énergies renouvelables (EnR) disponibles localement sera optimisée afin de réduire au minimum l'utilisation de ressources fossiles ou fissiles. Cela concernera particulièrement le solaire, la biomasse, la géothermie haute ou basse température, l'éolien, la valorisation énergétique des déchets ultimes : après les phases préalables de recyclage et de valorisation matière.

Selon les EnR et le type de production, centralisé ou décentralisé, de chaleur ou d'électricité, on recherchera l'intégration environnementale des équipements aux paysages ou bâtiments, des hauts rendements et la mise en place de réseaux de chaleur.

La construction de nouveaux ouvrages hydroélectriques peut s'opposer à la continuité écologique et morphologique des milieux aquatiques. Elle doit être exceptionnelle. L'effacement d'ouvrages existants inutiles ou peu productifs au regard de leur impact sur le milieu, doit être recherchée. A l'inverse, l'équipement de certains ouvrages existants pour en valoriser l'énergie dissipée, sans dommage aux milieux aquatiques, doit également être recherchée.

Les budgets soutien, recherche et développement de ces énergies doit être augmenté de façon conséquente. Le surcoût ne devra plus pénaliser les énergies renouvelables. Au regard des spéculations fortes qui sont liées à certaines de ces EnR (solaire en particulier), la vigilance devra être accrue afin d'éviter le détournement important dans l'utilisation de certains terrains.

Des solutions hasardeuses : agro-carburants et gaz de schiste

Le bilan carbone des cultures d'agro-carburants reste encore très controversé au sein de la communauté scientifique. Dans l'état actuel des connaissances, la seule justification aux agro-carburants est l'autonomie énergétique des fermes par la production non intensive et locale d'huile végétale brute, seule filière écologiquement et énergétiquement rentable. La culture intensive entraîne la déforestation, le recours massif aux engrais chimiques, aux phytosanitaires, aux OGM et à l'arrosage artificiel. Les impacts sur les milieux naturels sont très importants. La concurrence d'usage entre alimentation et carburant est déjà perceptible et, dans certains pays du sud, au détriment des populations locales (spoliation des paysans, déplacement de population). Par ailleurs, l'augmentation des prix des céréales alimentaires peut, pour partie, s'expliquer par un détournement de celles-ci au profit de la production d'agro-carburants. Les conditions d'acceptabilité économique, environnementale et sociale ne sont pas encore réunies à ce jour pour valider ces solutions qui doivent être maintenues au stade recherche et développement.

La mise en œuvre de toute nouvelle technologie d'exploitation d'énergies fossiles ne peut être envisagée que dans le respect préalable et absolu de la triple exigence : de transparence démocratique, et donc d'information du public en amont des projets ; de garanties techniques sur la fiabilité des processus et des conditions d'exploitation ; du respect de l'ensemble des exigences environnementales au regard de leurs impacts sur les ressources et les milieux.

Concernant le cas particulier du gaz de schistes et les permis d'exploration accordés en France, le Ministère en charge de l'écologie s'est dispensé de cette triple exigence, alors même qu'il est l'autorité publique devant en garantir l'application. Pour cette raison, le SNE s'associe à la demande de moratoire sur les permis accordés et demande l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les conditions dans lesquelles ces permis ont pu être accordés. D'une manière plus générale, et compte tenu de l'importance des risques environnementaux et sanitaires qu'elle présente, le SNE s'oppose à l'exploitation de gaz et de pétrole non conventionnels sur notre territoire.

Une autre politique énergétique est possible pour la France.

Le SNE soutient les scénarios de transition (WWF, Négawatt...) basés sur des technologies et des savoir-faire existants et éprouvés. Ils montrent qu'il sera possible à moyen terme de répondre aux besoins réels en sortant du nucléaire et en limitant le recours aux énergies fossiles responsables des dérèglements climatiques et aux solutions hasardeuses.

Ces scénarios, déjà mis en œuvre par plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche...), exigent de redéfinir les besoins en énergie en proscrivant les gaspillages. Ils combinent la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ils participeraient à l'autonomie énergétique française et européenne et favoriseraient de nouveaux secteurs d'activités créateurs d'emplois répartis sur tous les territoires et non délocalisables. Ces scénarios permettent d'atteindre l'objectif « facteur 4 » (diminution par 4 des émissions de gaz à effet de serre en 2050).

Paradoxalement, le ministère de tutelle reste sur des scénarios qui ne respectent pas les engagements internationaux de la France en augmentant notamment la part du gaz fossile.

Fort de cette analyse, le SNE, à l'occasion de son congrès de Fouesnant de mai 2011, a décidé de soutenir l'appel et le manifeste (dont on trouvera les textes en annexe) de l'association NEGAWATT.

Associations, entreprises, collectifs, ...

Signez la Charte du Réseau "Sortir du nucléaire"

Votre signature n'implique aucun engagement financier. Vous pouvez choisir de devenir adhérent (voir au verso)

Considérant :

- ▶ les risques croissants d'**accidents majeurs** dus au vieillissement des installations nucléaires,
- ▶ les dangers que l'**accumulation des déchets radioactifs** fait courir aux générations présentes et futures,
- ▶ les risques pour la santé, liés à la **pollution radioactive** due à toute installation nucléaire,
- ▶ que le nucléaire civil favorise directement ou indirectement la prolifération et l'usage de l'**arme nucléaire**,
- ▶ le **coût prohibitif** de la filière nucléaire (construction et démantèlement des installations, gestion des déchets radioactifs),
- ▶ les **dangers** que représente le lobby nucléaire pour la **démocratie**,
- ▶ que la France est le **dernier pays** en Europe à tout miser sur le nucléaire,

A cette période charnière où se pose le problème du renouvellement du parc nucléaire français, nous, citoyens, scientifiques, élus, associations, entreprises... voulons une décision immédiate de sortie du nucléaire.

Nous voulons :

- ▶ l'arrêt des projets d'enfouissement de déchets radioactifs,
- ▶ l'arrêt du retraitement du combustible usé à La Hague et l'arrêt de l'utilisation du plutonium à des fins énergétiques (combustible MOX),
- ▶ l'arrêt des exportations d'électricité et de toute technologie nucléaire,
- ▶ le non renouvellement du parc nucléaire,
- ▶ la fermeture des réacteurs en fonctionnement,
- ▶ l'abolition et l'élimination de toutes les armes nucléaires ou radioactives.

C'est possible avec :

- ▶ le développement des économies d'énergie,
- ▶ la mise en place d'une autre politique énergétique basée sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois,...) fortement créatrices d'emplois,
- ▶ le recours, en phase transitoire, à des techniques de production énergétique les moins néfastes possible pour l'environnement (centrales au gaz, cogénération,...).

Pour sortir du nucléaire, nous nous engageons dès aujourd'hui en rejoignant les groupes signataires de la Charte du Réseau "Sortir du nucléaire".

Nom du groupe :

Personne contact :

Adresse :

Tél : Fax : Portable :

E-mail : Site Internet :

Champ d'action du groupe : Nombre d'adhérents :

Nous signons la Charte du Réseau "Sortir du nucléaire". (cocher la case)

Je soussigné-e, M / Mme, mandaté-e par le groupe dont le nom figure ci-dessus, signe en son nom la Charte du Réseau "Sortir du nucléaire".

Fait à, en date du Signature :

Les coordonnées complètes des groupes signataires de la Charte sont reprises sur le site Internet du Réseau, et sur une liste envoyée à toute personne qui en fait la demande (les groupes adhérents, c'est-à-dire à jour de leur cotisation annuelle, sont mis en évidence par un signe distinctif). Votre groupe restera signataire de la Charte jusqu'à réception d'un avis contraire écrit de votre part.

Associations, entreprises, collectifs, ... Adhérez au Réseau "Sortir du nucléaire"

Voici quelques-uns des avantages que vous procure l'adhésion :

- Vous bénéficiez du droit de vote lors de la prochaine Assemblée générale.
- Vous pouvez consulter les principales décisions du Conseil d'administration sur une page dédiée de notre site internet.
- Vous recevez la revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" et les différents documents de campagne (souvent envoyés gratuitement en quantité importante).
- Vous bénéficiez d'une remise de 30 % environ sur le matériel commandé ou pris en dépôt-vente.
- Vous figurez sur le site web des groupes du Réseau, visité chaque semaine par des milliers de personnes. Ce site met à votre disposition des pages spéciales dédiées à votre groupe et un calendrier pour communiquer au niveau national et régional sur toutes vos actions ou vos initiatives (contact : myriam.battarel@sortirdunucleaire.fr).

Nom du groupe :

Personne contact :

Adresse :

Tél : Fax : Portable :

E-mail : Site Internet :

Champ d'action du groupe : Nombre d'adhérents :

Nous adhérons au Réseau "Sortir du nucléaire" pour l'année pour un montant de :

- 20 euros (petit budget)
- 50 euros (adhésion de base)
- 100 euros ou plus : (adhésion de soutien)

Attention, l'adhésion n'est valable que si vous signez la Charte au recto de ce document.

- Nous n'avons pas les moyens d'adhérer cette année, mais nous signons la Charte (*signer au recto*) et souhaitons recevoir vos informations. Merci de nous abonner gratuitement à votre revue trimestrielle pour un an (4 numéros).
- Nous ne souhaitons pas adhérer, ni signer la Charte, mais nous souhaitons recevoir la revue "Sortir du nucléaire" pendant 1 an (4 numéros) au prix de 12 euros, et être informé-e-s de vos campagnes et actions.

**Au total, nous faisons un chèque de : euros à l'ordre de "Sortir du nucléaire".
Nous recevrons un reçu justificatif par retour de courrier.**

- Nous souhaitons recevoir une information complète sur votre offre de dépôt-vente (livres, brochures, etc., diffusés par le Réseau). Les conditions très avantageuses (pas d'avance de frais, remise sur le prix public, retour des invendus...) nous aideront à financer nos actions locales.

APPEL **néga**Watt

pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable

En matière d'énergie, toutes les prévisions actuelles sont fondées sur l'hypothèse que la croissance économique des années passées va continuer au cours du 21^e siècle.

Comme si...

Comme si cette croissance pouvait perdurer à jamais dans le cadre limité de notre biosphère.

Comme si notre consommation d'énergie devait croître indéfiniment, et la production correspondante indéfiniment suivre !

Pourtant, à l'évidence, ce n'est pas possible :

- les réserves d'énergies fossiles sont dérisoires : quelques décennies de pétrole et de gaz au rythme de consommation actuel, un peu plus pour le charbon. C'est très peu au regard du temps nécessaire à la transformation de nos systèmes énergétiques,
- l'usage massif de ces mêmes ressources déstabilise le fragile équilibre de la biosphère et menace notre climat : pour revenir à une situation viable nous devons diviser par 4 ou 5 nos émissions de gaz à effet de serre, et donc nos consommations d'énergies fossiles,
- même les prévisions les plus "optimistes" du Conseil Mondial de l'Énergie évaluent au maximum à 8 % la part du nucléaire dans le bilan mondial en 2050. L'énergie nucléaire n'est donc une solution ni au problème de l'effet de serre, ni à l'épuisement des énergies fossiles. Quelle que soit sa contribution future, le problème des déchets et le risque d'un accident majeur constitueront toujours une menace considérable, et la prolifération des matières radioactives une entrave à la paix.
- la plupart des technologies promettant l'abondance énergétique (fusion, centrales solaires sur orbite, sur-générateurs...) ne verront au mieux le jour que dans un demi-siècle. Si tant est qu'elles puissent tenir leurs promesses, elles seront de toutes façons très coûteuses. L'humanité ne peut faire le pari d'attendre les bras croisés : nous devons agir dès aujourd'hui.
- le spectre de la pénurie dans les pays riches conduira de plus en plus à la guerre pour le contrôle des ressources d'énergie. Si rien ne change, toutes les stratégies énergétiques mondiales mèneront à la marginalisation définitive des pays les plus pauvres.

Face à ce constat, nous avons un impératif, mais aussi une raison d'espérer : **changer notre regard sur l'énergie**. Mieux consommer au lieu de produire plus.

Cette démarche de bon sens permet de découvrir une ressource, nouvelle et cachée, mais gigantesque : les **négaWatts**, qui représentent l'énergie non-consommée grâce à un usage plus sobre et plus efficace de l'énergie.

Le potentiel de "production" de *négaWatts* est supérieur à la moitié de la consommation mondiale actuelle d'énergie avec des solutions aujourd'hui disponibles et fiables et de multiples avantages induits : absence de pollution et de nuisances, décentralisation, création d'emplois, responsabilité, solidarité, paix...

La "démarche *négaWatt*" se décline en 3 temps :

- la **sobriété énergétique** à tous les niveaux de l'organisation de notre société et dans nos comportements individuels pour supprimer les gaspillages absurdes et coûteux.
- l'amélioration de l'**efficacité énergétique** de nos bâtiments, de nos moyens de transport, de tous les équipements que nous utilisons, afin de réduire les pertes, pour mieux utiliser l'énergie et en augmenter les possibilités.
- enfin, la production à partir d'**énergies renouvelables**, par définition inépuisables, décentralisées et à faible impact sur notre environnement.

Le temps presse pour nous engager dans une telle démarche : les trois décennies qui viennent seront cruciales pour rompre avec la croissance immodérée de nos consommations et réaliser une vraie solidarité entre les peuples à travers un modèle énergétique équitable, facteur essentiel d'une paix durable.

Nos gouvernants semblent l'avoir compris tout récemment, quand ils ont dit : "notre maison brûle, et nous regardons ailleurs". Il s'agit désormais de passer des paroles aux actes, pour mettre en cohérence nos façons d'utiliser et de produire l'énergie afin de préserver notre unique lieu de vie : la Terre.

Notre avenir énergétique sera sobre, efficace, renouvelable. Et cet avenir commence aujourd'hui.

MANIFESTE *néga*Watt

pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable

Nos modèles énergétiques restent fondés sur un dogme intangible : produire toujours plus pour consommer toujours plus. Pourtant, il est urgent de rompre avec la croissance immodérée de nos consommations, partager nos ressources de façon équitable et contribuer à la solidarité entre les hommes. Si nous n'agissons pas, une vraie crise de l'énergie est devant nous : pénuries des ressources, risques environnementaux majeurs, conflits internationaux et profonde inégalité.

Agissons en changeant notre regard sur l'énergie. Adoptons la démarche négaWatt : soyons d'abord plus sobres dans nos comportements, travaillons ensuite à l'efficacité dans nos usages de l'énergie, soutenons enfin le développement des énergies renouvelables.

Le temps presse : l'avenir négaWatt doit commencer maintenant.

Un avenir énergétique à haut risque ?

En matière d'énergie, toutes les prévisions actuelles sont fondées sur l'hypothèse que la croissance économique des années passées va continuer tout au long du 21^e siècle.

Comme si ...

Comme si cette croissance pouvait perdurer à jamais dans le cadre limité de notre biosphère.

Comme si notre consommation d'énergie devait croître indéfiniment, et la production correspondante pouvait indéfiniment suivre !

A l'évidence, ce n'est pas possible..

Notre Terre est finie, sa biosphère est fragile

Erika et Prestige, pluies acides, déchets radioactifs, pollution atmosphérique, dégradation de la couche d'ozone, nuage brun asiatique, désertification des sols, accroissement de l'effet de serre : nos modes de production et d'utilisation de l'énergie sont à l'origine de la plupart des risques environnementaux.

Les réserves disponibles d'énergies fossiles sont dérisoires à l'échelle de l'humanité. Au rythme de notre consommation actuelle, il nous reste quelques décennies de pétrole et de gaz, un peu plus pour le charbon.

Avant même ces échéances, l'usage massif de ces combustibles a déjà commencé à dérégler l'effet de serre, ce garant si fragile de notre survie. Ce dérèglement menace déjà notre climat : la Terre vient de vivre depuis 1990 neuf de ses années les plus chaudes. L'accroissement de l'effet de serre est une réalité, et ses effets, à la lumière des travaux les plus récents, risquent d'atteindre des seuils aux conséquences irréversibles.

Miracle ou mirage technologique ?

Même les prévisions les plus « optimistes » du Conseil Mondial de l'Énergie évaluent au maximum à 8 % la part du nucléaire dans le bilan mondial en 2050, et les réserves d'uranium seront épuisées avant la fin du siècle. L'énergie nucléaire n'est donc une solution ni au problème de l'effet de serre, ni à l'épuisement des énergies fossiles. Quelle que soit sa contribution future, le problème des déchets et le risque d'un accident majeur constitueront toujours une menace considérable, et la prolifération des matières radioactives une entrave à la paix.

Faut-il confier notre avenir aux technologies promettant l'abondance énergétique (fusion, centrales solaires sur orbite, surgénérateurs...) ? Elles ne verront le jour au plus tôt que dans un demi-siècle, en supposant qu'elles puissent tenir leurs promesses, et seront de toutes façons très coûteuses. L'humanité ne peut faire le pari d'attendre.

De l'inégalité à la guerre énergétique

Sans énergie, pas de vie, pas de maîtrise du développement. Or aujourd'hui la surconsommation la plus débridée côtoie les pénuries les plus criantes : l'inégalité est de 1 à 40 entre pays pauvres et pays riches.

Le spectre de la pénurie nous conduit tout droit à la guerre pour le contrôle des ressources, marginalisant encore un peu plus les plus pauvres.

Rompre avec cette logique de risques et d'inégalité signifie réduire par 4 ou 5 nos émissions de gaz à effet de serre, supprimer nos gaspillages, accélérer notre transition vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Pour y parvenir nous avons un impératif, mais aussi une raison d'espérer : changer notre regard sur l'énergie.

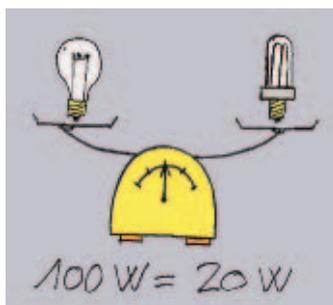


La démarche négaWatt

Renverser ainsi notre regard habituel sur l'énergie revient à nous interroger sur "comment mieux la consommer" avant de décider "comment en produire plus".

Par exemple, le seul fait de concevoir une habitation en tenant compte correctement de l'orientation (et donc de l'ensoleillement) diminue de 15 à 30 % les besoins de chauffage.

Autre exemple : remplacer une ampoule classique de 100 W par une lampe basse consommation de 20 W revient à utiliser 5 fois moins d'énergie pour assurer le même niveau d'éclairage. La puissance électrique nécessaire est ainsi réduite de 80 W. En d'autres termes, le remplacement de cette lampe génère « 80 Watts en moins » : on parle alors de « production de 80 négaWatts ».



Un nouveau gisement d'énergie

Les négaWatts caractérisent donc l'énergie non-consommée grâce à un usage plus sobre et plus efficace de l'énergie.

Cette nouvelle approche donne la priorité à la réduction de nos besoins d'énergie, à qualité de vie inchangée : mieux consommer au lieu de produire plus.

Les « gisements de négaWatts » sont impressionnants : en première approche, avec des solutions aujourd'hui fiables et éprouvées, ils représentent à eux seuls plus de la moitié de la consommation mondiale actuelle. La « production » de négaWatts dispose d'autres formidables atouts : absence de pollution et de nuisances, décentralisation, création d'emploi.

Une « démarche négaWatt » en trois temps

Sobriété

La sobriété énergétique consiste à supprimer les gaspillages absurdes et coûteux à tous les niveaux de l'organisation de notre société et dans nos comportements individuels.

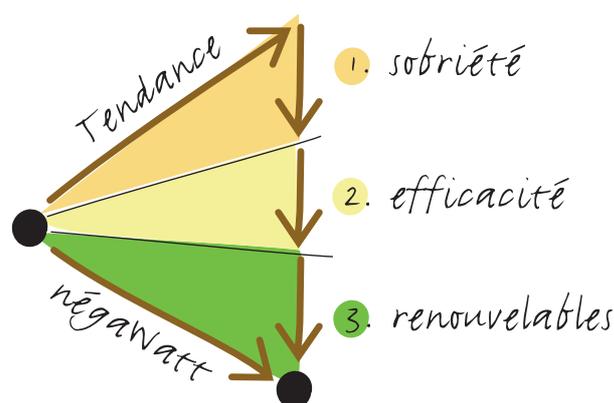
La sobriété n'est ni l'austérité ni le rationnement : elle répond à l'impératif de fonder notre avenir sur des besoins énergétiques moins boulimiques, mieux maîtrisés, plus équitables. Elle s'appuie sur la responsabilisation de tous les acteurs, du producteur au citoyen.

Efficacité

L'efficacité énergétique consiste à réduire le plus possible les pertes par rapport à la ressource utilisée. Le potentiel d'amélioration de nos bâtiments, de nos moyens de transport et des appareils que nous utilisons est en effet considérable : il est possible de réduire d'un facteur 2 à 5 nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà largement éprouvées.

Renouvelables

Les actions de sobriété et d'efficacité réduisent nos besoins d'énergie à la source. Le solde doit être fourni à partir d'énergies renouvelables issues de notre seule ressource naturelle et inépuisable : le Soleil. Bien réparties, décentralisées, ayant un faible impact sur notre environnement, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, biomasse) sont les seules qui permettent d'équilibrer durablement nos besoins en énergie avec les ressources de notre planète : pourquoi retarder notre mise en marche vers un équilibre aussi vital ?



Un scénario négaWatt pour la France

La démarche négaWatt est-elle applicable pour la France ?

Un premier travail a été entrepris par l'association négaWatt pour mieux quantifier l'impact d'une politique adoptant un telle démarche sur la période 2000-2050.

Cet exercice prospectif a bien entendu des limites, et chaque chiffre est en soi une hypothèse. Il permet cependant de mieux appréhender les poids respectifs des efforts à entreprendre, et donne une précieuse indication sur la faisabilité de l'objectif recherché : une France plus efficace et moins dépendante, dotée d'un système énergétique sobre en émissions de carbone, fondé majoritairement sur une ressource pérenne, les énergies renouvelables.

HYPOTHÈSES

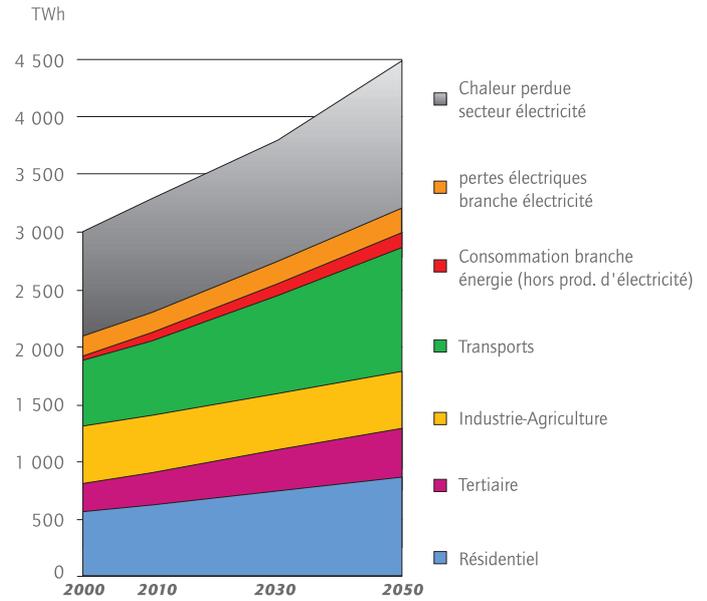
Deux scénarios, un « tendanciel » et un « négaWatt » ont été élaborés. Tous deux partent d'une même hypothèse de croissance démographique et s'appuient sur des équipements actuellement prouvés ou très probables, sans pari sur une rupture technologique incertaine.

Le scénario tendanciel correspond à une poursuite au même rythme que les années passées de nos consommations pour chaque grand usage (chaleur, mobilité, électricité spécifique), à partir d'une analyse rétrospective sur la période 1973-2000. C'est en quelque sorte un scénario « continuons comme avant ».

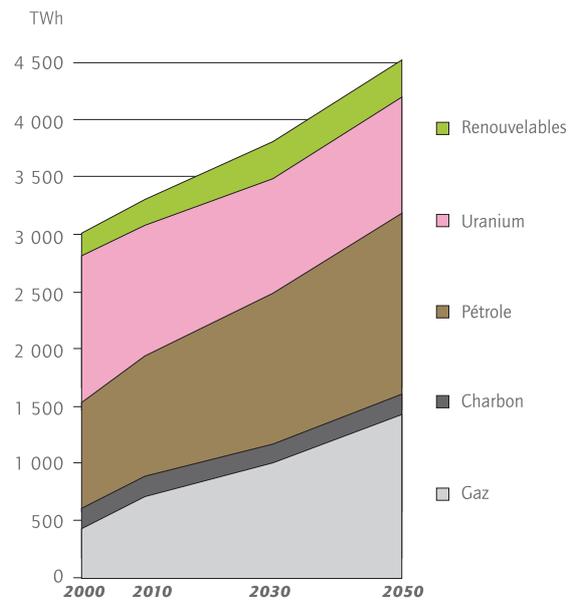
Le scénario négaWatt s'appuie sur 3 priorités :

- des actions volontaristes et continues de sobriété énergétique,
- la recherche systématique d'une meilleure efficacité dans tous nos usages et tous nos équipements,
- un recours prioritaire aux énergies renouvelables pour la fourniture résiduelle d'énergie.

Dans ce scénario les efforts de sobriété et d'efficacité ont été quantifiés par rapport au scénario tendanciel, afin de mieux évaluer l'importance des négaWatts par rapport à la production tendancielle d'énergie.



Scénario tendanciel
Consommation d'énergie primaire par usages



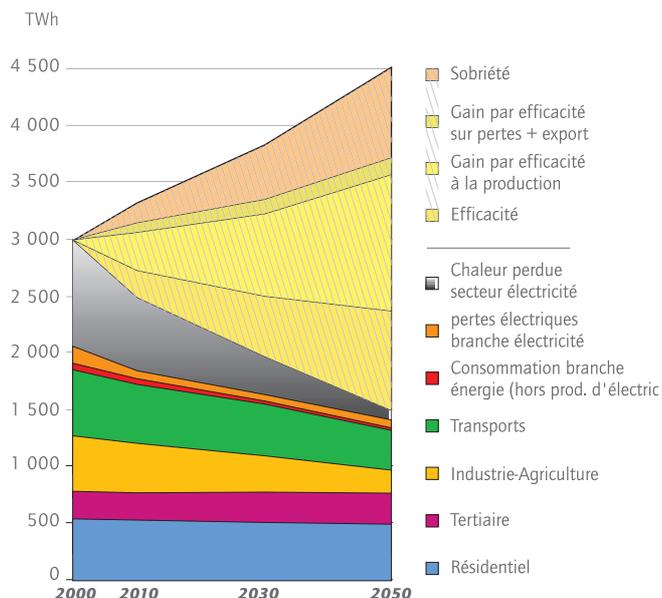
Scénario tendanciel
Consommation d'énergie primaire par ressources

RÉSULTATS

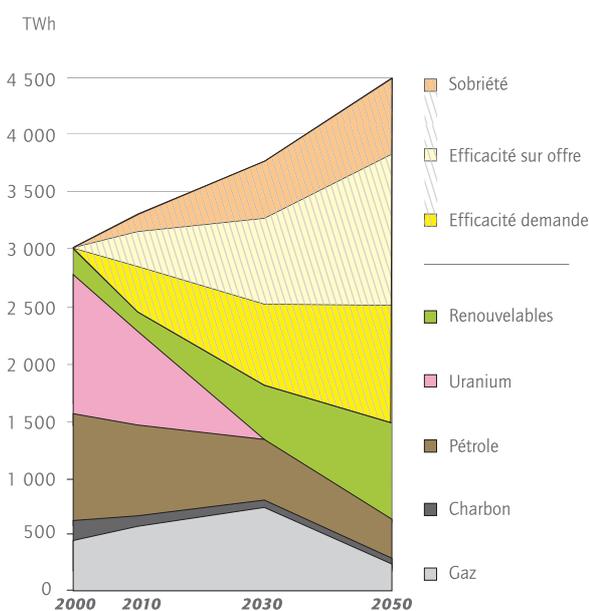
Les résultats révèlent avant tout l'impact considérable d'une inflexion très volontariste dans le sens d'une politique de sobriété et d'efficacité énergétique : sans celle-ci, notre production d'énergie primaire en 2050 sera 3 fois plus forte et nos émissions de carbone multipliées par plus de 5.

Les gisements de négaWatts sont donc considérables : ils représentent 70 % de la consommation tendancielle.

En d'autres termes, sur 10 kWh de besoins énergétiques tendanciels à l'horizon 2050, 7 peuvent être « produits » par des négaWatts et les 3 autres effectivement fournis par des équipements productifs.



Scénario négaWatt
Consommation d'énergie primaire par usages



Scénario négaWatt
Consommation d'énergie primaire par ressources

La France du scénario négaWatt n'est pas une France immobile : les voitures circulent, mais plus sobriement (4,1 l aux 100 km pour 11 000 kms parcourus en moyenne annuelle), l'explosion des besoins énergétiques dus à la mobilité est contenue, puis réduite à 60 % de sa valeur actuelle.

La France du scénario négaWatt n'est pas couverte d'éoliennes, ni de capteurs solaires. La production en énergies renouvelables a été évaluée raisonnablement par rapport au potentiel exploitable : moins d'un mètre carré de capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire par habitant, l'équivalent d'une place de parking

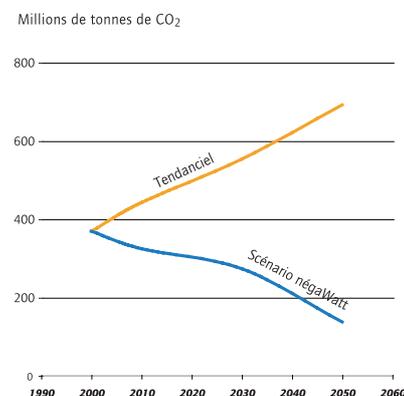
par habitant en solaire photovoltaïque. Les surfaces correspondantes sont déjà disponibles sur nos bâtiments et infrastructures : il n'y a donc pas de concurrence pour l'usage des sols.

Enfin la France du scénario négaWatt ne retourne pas au poêle à charbon ni ne s'éclaire à la bougie : les logements sont chauffés avec moins de pertes (50 kWh/m² en moyenne) après une très large réhabilitation du parc existant, et la consommation finale d'électricité spécifique reste très proche de la valeur actuelle (- 8 %).

Dans ce scénario les énergies renouvelables représentent 59 % de la production primaire totale, diminuant très fortement notre dépendance actuelle vis-à-vis des ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon et uranium). La production d'électricité est assurée à plus de 70 % par une combinaison d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydraulique, cogénération biomasse et géothermie), le reste (moins de 20 % de notre consommation actuelle) par le gaz naturel.

Le système français de production d'énergie devient beaucoup plus performant, principalement du fait de la disparition des centrales de production d'électricité à faible rendement thermodynamique, sans cogénération ni récupération de chaleur (86 % du parc actuel n'a que 32 à 38 % de rendement).

Enfin le scénario négaWatt permet de stabiliser puis de réduire en 2050 notre consommation d'énergie primaire à 51 % de sa valeur actuelle. Il limite les émissions de gaz à effet de serre dues à la consommation d'énergie à 2,1 tonnes d'équivalent CO₂ par personne, contre 6,2 actuellement, soit une réduction de 63 %.



ET EN EUROPE ?

De tels résultats ne sont pas extraordinaires : différentes études européennes sur des « sociétés sobres en carbone et en énergie » ont donné des résultats similaires en Allemagne (-80 % sur les émissions de carbone en 2050), en Suisse (-60 % en 2030), aux Pays-Bas (-80 % en 2050) et au Royaume-Uni (-60 % en 2050). Toutes aboutissent à des conclusions très semblables : un scénario négaWatt est possible à la condition impérative d'amorcer dès maintenant ce basculement majeur de notre système de production et de consommation d'énergie.

23 propositions négaWatt

La loi d'orientation qui suivra le « Débat national sur l'énergie » du printemps 2003 offre une occasion unique de s'engager dans un avenir énergétique durable.

Elle doit faire de la « démarche négaWatt » une grande cause nationale et ainsi inscrire la trilogie « sobriété – efficacité – renouvelables » dans toutes les politiques publiques, y compris européennes.

La nécessaire prééminence du long terme sur toute autre considération devra se traduire par des réformes simples, réalistes mais essentielles, fondant les bases d'un indispensable nouveau regard sur l'énergie.

Un effort résolu devra être engagé sans délai pour lever les barrières administratives et financières, les rigidités juridiques qui se dressent aujourd'hui en travers du chemin.

Les propositions négaWatt ci-dessous s'inscrivent dans cette perspective. Elles constituent l'ensemble minimum des mesures à prendre à court terme.

Elles ne sont ni exhaustives, ni exclusives. Elles sont en revanche indispensables pour rendre cohérent et crédible un engagement politique clair en faveur du développement durable.

Mesures structurelles

1. Décliner les objectifs du "scénario négaWatt"

- Étendre le mécanisme de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) à l'efficacité énergétique et à la chaleur basse température, et en revoir les objectifs sur la base 1/3 sobriété, 1/3 efficacité, 1/3 renouvelables ;

2. Rendre l'État exemplaire

- Simplifier et clarifier les procédures administratives : guichet unique, principe de subsidiarité et délais impératifs ;
- Appliquer la démarche négaWatt aux procédures, bâtiments et équipements publics ;
- Assurer une transposition rapide et volontariste des directives européennes "Électricité renouvelable" et "Efficacité énergétique dans les bâtiments" ;

3. Redistribuer les rôles entre acteurs et moderniser le service public de l'énergie

- Encourager le développement des activités de services énergétiques fondés sur la démarche négaWatt en donnant priorité aux opérateurs locaux ;
- Réaffirmer le rôle des collectivités locales comme autorités organisatrices du service public de l'énergie en leur laissant le choix des opérateurs ;

4. Informer et former pour agir

- Mobiliser les citoyens par une politique publique d'information et de communication, ambitieuse et permanente ;
- Mettre en œuvre un volet pédagogique négaWatt dans les programmes scolaires, de l'école primaire au lycée ;
- Lancer un vaste programme de formation négaWatt dans tous les secteurs professionnels ;

- Promouvoir le métier de "conseiller négaWatt" indépendant des fournisseurs d'énergie ;

5. Réorienter les crédits de la recherche publique sur l'énergie selon les propositions de :

- 1/3 sobriété et efficacité énergétiques ;
- 1/3 énergies renouvelables ;
- 1/3 énergies conventionnelles, avec priorité à l'amélioration des performances dans l'usage des hydrocarbures, ainsi qu'à la sûreté, la gestion des déchets et le démantèlement des installations nucléaires ;

Mesures réglementaires

6. De A à G, rendre visibles les négaWatts

- Généraliser l'étiquetage des bâtiments, des biens et des équipements consommateurs d'énergie sur une échelle unique, réévaluée régulièrement, allant de "A" à "G" en fonction de leurs performances énergétiques ;

7. Restaurer l'éthique et assurer la transparence

- Encadrer par une charte négaWatt la publicité et la promotion commerciale ;
- Rendre obligatoire, sur les factures et étiquettes, l'affichage de l'origine de l'énergie vendue pour les combustibles, les carburants et l'électricité ;

8. Renforcer les politiques territoriales

- Introduire un "volet négaWatt" obligatoire dans les Schémas d'Aménagement et les Plans Locaux d'Urbanisme, intégrant des objectifs quantifiés, la prise en compte de contraintes climatiques et du droit au soleil, des préconisations d'intégration architecturale des renouvelables ;
- Autoriser le chauffage électrique lors de la délivrance des permis de construire uniquement s'il est prouvé qu'aucune autre solution n'est possible ;

Mesures financières

9. Dégager des moyens pérennes de financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

- Créer un "Fonds négaWatt" sur le modèle du Fonds des charges de service public de l'électricité, doté d'un budget annuel de 5 milliards d'euros et alimenté par une taxation de la consommation des énergies non-renouvelables ;
- Créer un "Livret d'épargne NégaWatt" sur le modèle des livrets A, dont les fonds collectés serviront à financer les investissements négaWatts et renouvelables ;
- Adapter les règles de financement du logement social afin de pouvoir prendre en compte les surcoûts d'investissement liés à une amélioration de l'efficacité énergétique sans pénaliser les occupants ;



10. Aménager la fiscalité

- Moduler les taxes et impôts en fonction du classement A-G :
 - La TVA sur les appareils et équipements énergétiques, avec un taux allant de 0 % (A) à 19,6 % en fonction de l'impact énergétique.
 - La taxe sur le foncier bâti, la taxe locale d'équipement et la taxe sur les droits d'enregistrement des transactions immobilières ;
 - La vignette sur les véhicules, par exemple de - 100 euros (A) à + 500 euros (G) ;
- Généraliser le crédit d'impôt à plafonds élevés pour les investissements négaWatts ;
- Favoriser les négaWatts dans les entreprises par des incitations fiscales liées aux performances énergétiques globales : consommations, déplacements professionnels et domicile-travail ;
- Encourager entrepreneurs et salariés à adopter une démarche négaWatt en développant des incitations financières spécifiques ("chèque négaWatts".) ;

11. Rendre la tarification électrique vertueuse

- Réaffirmer, en conformité avec la démarche négaWatt, le principe de la tarification au coût marginal ;

Transports

12. Diminuer les besoins de transports et les rendre plus efficaces

- Donner la priorité aux piétons et aux vélos en réservant des surfaces minimales de voirie et en modifiant le code de la route ;
- Inciter fiscalement l'industrie automobile à développer des véhicules propres adaptés aux petits trajets et aux livraisons en milieu urbain et périurbain ;

13. Favoriser les transports collectifs fret et passagers

- S'engager sur un ré-équilibre fer/route à l'horizon 2015 ;
- Améliorer l'offre ferroviaire : développement des liaisons régionales et inter-cités ; inter-connexion entre services nationaux, régionaux et urbains ;
- Mieux valoriser les voies fluviales et favoriser le cabotage maritime en métropole et dans les D.O.M. ;
- Accélérer l'application des PDU (Plans de Déplacement Urbains) ;

14. Favoriser l'usage collectif de la voiture

- Moduler les tarifs de péages en fonction du nombre d'occupants des véhicules ;
- Instituer des incitations financières au co-voiturage et à la pratique des "véhicules partagés" ;

Bâtiments

15. Rendre les bâtiments neufs de plus en plus performants

- Instaurer un renforcement d'au moins 15% tous les 5 ans de la réglementation énergétique dans les bâtiments neufs, incluant tous les usages ;
- Introduire l'eau chaude solaire dans les logements de référence de la Réglementation thermique (RT 2000) ;
- Mettre en œuvre d'urgence une réglementation énergétique dans les bâtiments des D.O.M. ;
- Encourager fortement la conception bioclimatique et le non secours à la climatisation ;

16. Lancer d'urgence un programme d'amélioration énergétique des bâtiments existants

- Mettre en conformité énergétique les bâtiments existants (avec le même niveau d'exigences que la Réglementation Thermique 2000) lors de travaux de rénovation lourde ou de vente des bâtiments, et en assurer le financement par le "Fonds négaWatt". A elle seule, cette mesure permettrait une économie de plus de 40Mtep/an et la création de 300.000 emplois permanents ;

Équipements électriques

17. Remettre à niveau la totalité du parc

- Mettre en place avant 2005 une réglementation imposant :
 - pour les veilles : un interrupteur en amont, l'affichage de la puissance de veille et un objectif maximal de 1 W en 2010 et de 0,1 W en 2020 ;
 - l'interdiction progressive d'ici 2010 des technologies obsolètes (lampes à incandescence et halogènes, réfrigérateurs à absorption,...) ;
 - un seuil réglementaire de performance énergétique évolutif de tous les appareils électriques ;
- Inciter par des primes à la casse et l'aide aux ménages à bas revenus au changement anticipé des appareils en circulation les moins performants ;

Énergies renouvelables

18. Chaleur

- Adopter un objectif à long terme de 0,7 m² de capteurs solaires thermiques par personne dans l'habitat pour l'eau chaude solaire ;
- Mettre en place un cadre juridique permettant aux collectivités locales d'imposer des équipements solaires thermiques au niveau des permis de construire (ordonnances solaires) ;
- Favoriser, dans le cadre d'un "Plan-Bois Energie" rénové et amplifié, les filières de proximité et toutes les catégories de ressources ;

19. Électricité

- Remettre à niveau les tarifs d'achat pour les filières actuellement défavorisées (biomasse, biogaz, micro-hydraulique, photovoltaïque) ;
- Porter de 12 à 50 MW le plafond de l'obligation d'achat de l'électricité renouvelable ;

20. Bio-carburants

- Etendre les exonérations de la TIPP à tous les bio-carburants, avec une priorité pour ceux qui présentent un meilleur bilan énergétique (huile végétale brute, bio-éthanol, biogaz-carburant) ;



21. Accès aux réseaux

- Instaurer une priorité d'accès aux réseaux d'électricité, de gaz et de chaleur en faveur des énergies renouvelables pour le raccordement et pour l'exploitation ;

Réseaux de chaleur et co-génération

22. Réseaux de chaleur

- Rendre obligatoire une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur renouvelable pour tout aménagement ou infrastructure nouvelle ;
- Promouvoir le service public de distribution de chaleur et engager la mise en cohérence sur le long terme des infrastructures gazières et des réseaux de chaleur ;
- Optimiser les réseaux de chaleur existants et améliorer leur gestion ;

23. Co-génération

- Encourager la conversion des chaufferies de grande et moyenne puissance en centrales de co-génération ;

Le choix d'un modèle énergétique n'est pas neutre : il est une composante essentielle de la paix et de la solidarité, une pièce centrale dans la relation des êtres humains avec leur Terre d'accueil.

Sur ce plan notre responsabilité personnelle et collective est entière : il nous faut inventer aujourd'hui un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable.

C'est aujourd'hui possible, sans saut technologique majeur.

C'est économiquement soutenable, car il revient toujours moins cher, à long terme, de réduire la demande d'énergie que d'augmenter les équipements de production.

C'est politiquement difficile, tant sont grands la force de l'habitude, les intérêts sectoriels, la gestion à court terme : les négaWatts n'ont pas de lobby pour les soutenir, et la démarche proposée, exigeante, se prête mal à la démagogie.

« Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs », « Nous devons globalement diviser par deux nos émissions d'ici 2050, soit quatre à cinq pour nos pays développés » : nos gouvernants semblent avoir compris tout récemment l'importance de l'enjeu.

Il s'agit désormais pour toute notre société de passer des paroles aux actes.

Osons le premier pas :

« Il est tant de beauté dans tout ce qui commence » (Rilke).

association négaWatt, avril 2003

association négaWatt

L'association négaWatt est à l'initiative de l'« Appel pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable » qui prend appui sur le présent Manifeste et un travail collectif sur un « scénario alternatif négaWatt », fruits de plusieurs années d'échanges et de rencontres entre ses membres.

L'association a pour objectif de promouvoir et de développer le concept et la pratique des « négaWatts » à tous les niveaux de notre société. Elle souhaite ainsi contribuer à la protection de notre biosphère, à la préservation et au partage équitable des ressources naturelles, à la solidarité et la paix par le développement harmonieux des territoires.

Elle rassemble aujourd'hui une vingtaine d'experts et de praticiens, tous impliqués à titre professionnel dans la maîtrise de la demande d'énergie ou le développement des énergies renouvelables. Tous s'expriment et s'engagent à travers l'association négaWatt à titre personnel et indépendant.

Elle rassemblera demain tous ceux qui adhèrent pleinement à son Appel, et souhaitent soutenir son action à titre individuel.

L'association est présente, aujourd'hui, tout au long du Débat sur les énergies et durant la préparation de la Loi d'orientation qui le suivra pour mieux faire comprendre que les négaWatts sont accessibles à chacun, et pour que la démarche proposée soit inscrite de façon prioritaire et durable dans les choix politiques.

Elle sera présente, demain :

- pour s'assurer de la réalité des engagements politiques pris,
- pour faire connaître les nouvelles pistes concrètes et accessibles à la « production de négaWatts »,
- pour initier tous les citoyens à la démarche proposée et faire évoluer dans ce sens notre société.

Les membres de la Compagnie des négaWatts, collègue directeur de l'association, sont aujourd'hui les premiers signataires de ce Manifeste et de l'Appel (liste au 15 Avril 2003).

Guy Archambault, membre du CA. Journaliste spécialisé **ÉCO-CONSTRUCTION ET ENVIRONNEMENT**, collaborateur indépendant de plusieurs revues sur le bâtiment • **Robert Celaire**, membre du CA. Ingénieur (Centrale de Lyon et Université du Colorado), directeur d'un bureau d'études. Spécialiste des **PROBLÈMES ÉNERGÉTIQUES** dans les DOM-TOM, les pays en développement et les pays émergents • **Bernard Chabot**. Ingénieur (Arts et Métiers) et économiste. Spécialiste de l'**ANALYSE ET DE LA PROSPECTIVE ÉNERGÉTIQUE**, expert-senior dans une agence nationale. Il est l'auteur de nombreux travaux et publications de référence (Encyclopédie Universalis) • **Christian Couturier**. Ingénieur, expert sur l'utilisation énergétique de la **BIOMASSE ET DU BIOGAZ**. Directeur du pôle Énergie et Déchets d'une association spécialisée • **Vincent Fristot**, vice-président. Maître de conférences, Docteur Ingénieur en **ÉLECTRONIQUE**. Par ailleurs, conseiller municipal de Grenoble, délégué à la maîtrise de l'énergie • **Hélène Gassin**. Responsable des **ACTIONS « ÉNERGIE »** dans une importante **ONG** internationale • **Michel Irigoien**. Ingénieur (INSA) en **GÉNIE ÉNERGÉTIQUE**, directeur de l'Énergie et des Moyens techniques d'une collectivité locale et membre du groupe de travail Énergie de l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) • **Yves Jautard**. Architecte. Directeur d'une société spécialisée dans l'utilisation des **ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LES BÂTIMENTS** • **Marc Jedliczka**. Fondateur et responsable stratégie d'une association spécialisée dans la filière des « **MICRO-CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES RACCORDEES AU RÉSEAU** ». Responsable associatif au niveau européen, il a été conseiller régional de la Région Rhône-Alpes • **Benoît Lebot**, président. Ingénieur divisionnaire (TPE), spécialiste des **POLITIQUES PUBLIQUES DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE** dans une agence internationale. Auparavant ingénieur à l'ADEME, responsable des actions de maîtrise de la demande d'électricité. • **Thomas Letz**. Docteur - ingénieur en énergétique (Centrale de Paris). Responsable du secteur **SOLAIRE THERMIQUE** dans une association spécialisée en énergies renouvelables et efficacité énergétique. Représentant de la France dans un groupe de travail international sur les **SYSTÈMES SOLAIRES COMBINÉS** • **Dominique Maigrot**, trésorière. Chargée de mission dans un bureau d'étude spécialisé dans la **MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**. Auparavant à l'ADEME en tant qu'ingénieur « maîtrise de la demande d'électricité », et ingénieur-documentaliste énergie environnement • **Paul Neau**. Responsable d'un bureau d'études environnementales, intervient dans l'**INTÉGRATION DES PARCS ÉOLIENS DANS LEUR ENVIRONNEMENT** humain et naturel. Co-auteur de deux guides sur l'énergie éolienne • **Bruno Peupartier**. Chercheur et enseignant dans une grande école d'ingénieurs, spécialiste de l'**ANALYSE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE SUR LES BÂTIMENTS** (Haute Qualité Environnementale, Analyse du Cycle de Vie) • **Philippe Quirion**. Chercheur dans un centre de recherche national sur l'environnement et le développement. Président d'un important **RÉSEAU D'ONG FRANÇAISES SUR L'EFFET DE SERRE** • **Thierry Salomon**, vice-président. Ingénieur (Arts et Métiers), délégué général d'une association technique spécialisée **ÉNERGIES RENOUVELABLES ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**. Responsable-développement d'un bureau d'études sur l'**OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE**. Enseignant à l'École d'Architecture de Montpellier • **Olivier Sidler**, secrétaire. Ingénieur en énergétique (École Polytechnique Fédérale de Lausanne). Directeur d'un bureau d'études spécialisé dans la **MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**. Spécialiste de la **MESURE ÉNERGÉTIQUE**.